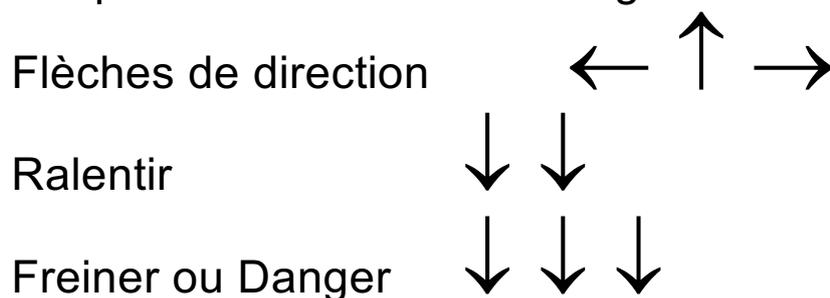




**Nous vous remercions de participer à la randonnée VTT et pédestre « LE GLANEUR ».**

## **Quelques règles pour votre sécurité:**

1. Le port du casque est obligatoire, les gants vivement conseillés.
2. Contrôlez votre vélo (freins, pression des pneus, état général).
3. Vous roulez sur des routes ouvertes à la circulation : vous êtes donc soumis au code de la route, soyez attentifs, respectez les règles.
4. Respectez la nature, la faune et la flore. Ne laissez traîner aucun déchet sur le parcours.
5. Respectez et suivez le balisage



6. Il est impératif de revenir au point de départ (inscription) ou d'avertir le restaurant de votre retour

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou dégâts d'objet. Vous êtes sous votre propre responsabilité.

**Téléphones en cas d'urgence : REGA : 1414**

**Ambulances : 144**

**Organisation : Gilles : 079.663.94.91**

**Lucie : 076.593.52.59**